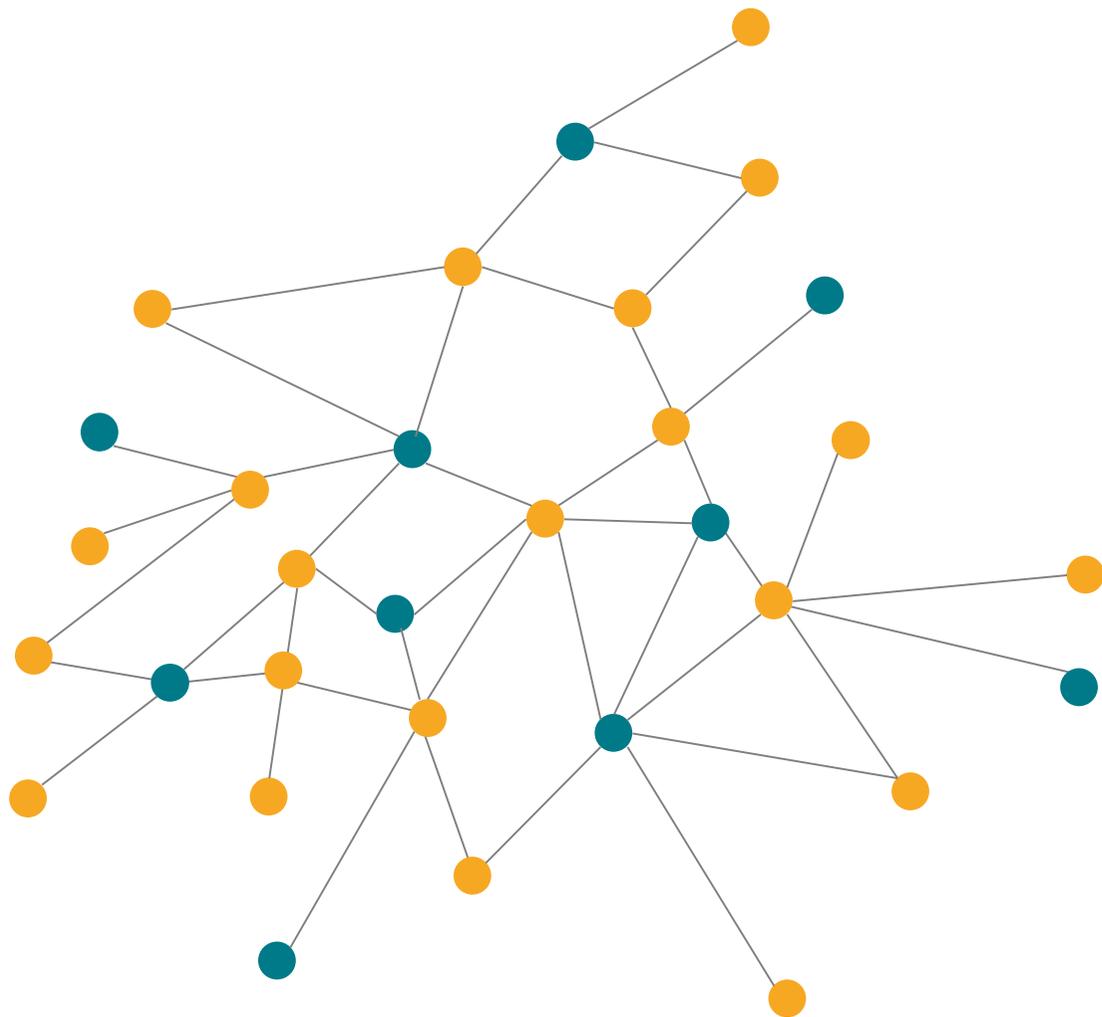


PROGRAMME

TERRITOIRE ECONOMIE EN RESSOURCES



SÉMINAIRE AILB ATELIER RÉEMPLOI

DATE : 15/02/2024

LE PROGRAMME TERRITOIRE ECONOMIE EN RESSOURCES



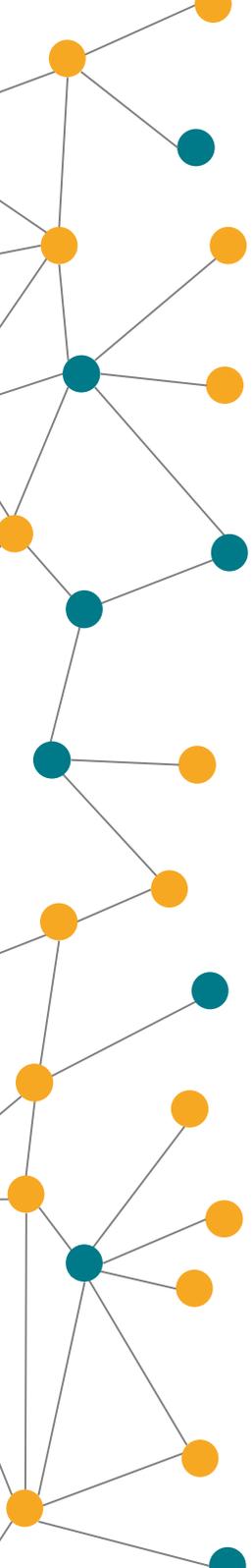
5 structures partenaires

3 chargés de mission Economie Circulaire et 1 coordinateur.

Un programme d'actions de 3 ans dans l'objectif de donner un sens commun à leur réflexion autour de la gestion des déchets et de l'économie circulaire.

- Impulser des synergies inter-entreprises
- Mettre en place des initiatives d'énergie biomasse (filière bois-énergie, méthanisation)
- Intégrer des clauses environnementales dans la commande publique
- Favoriser l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment.
- Soutenir les acteurs du réemploi du territoire.





ORDRE DU JOUR

1

Contexte réglementaire

2

Retour d'expérience

3

Pour aller plus loin

DE LA RT 2012 A LA RE 2020

PRISE EN COMPTE DES ÉMISSIONS CARBONE DANS LA CONSTRUCTION.

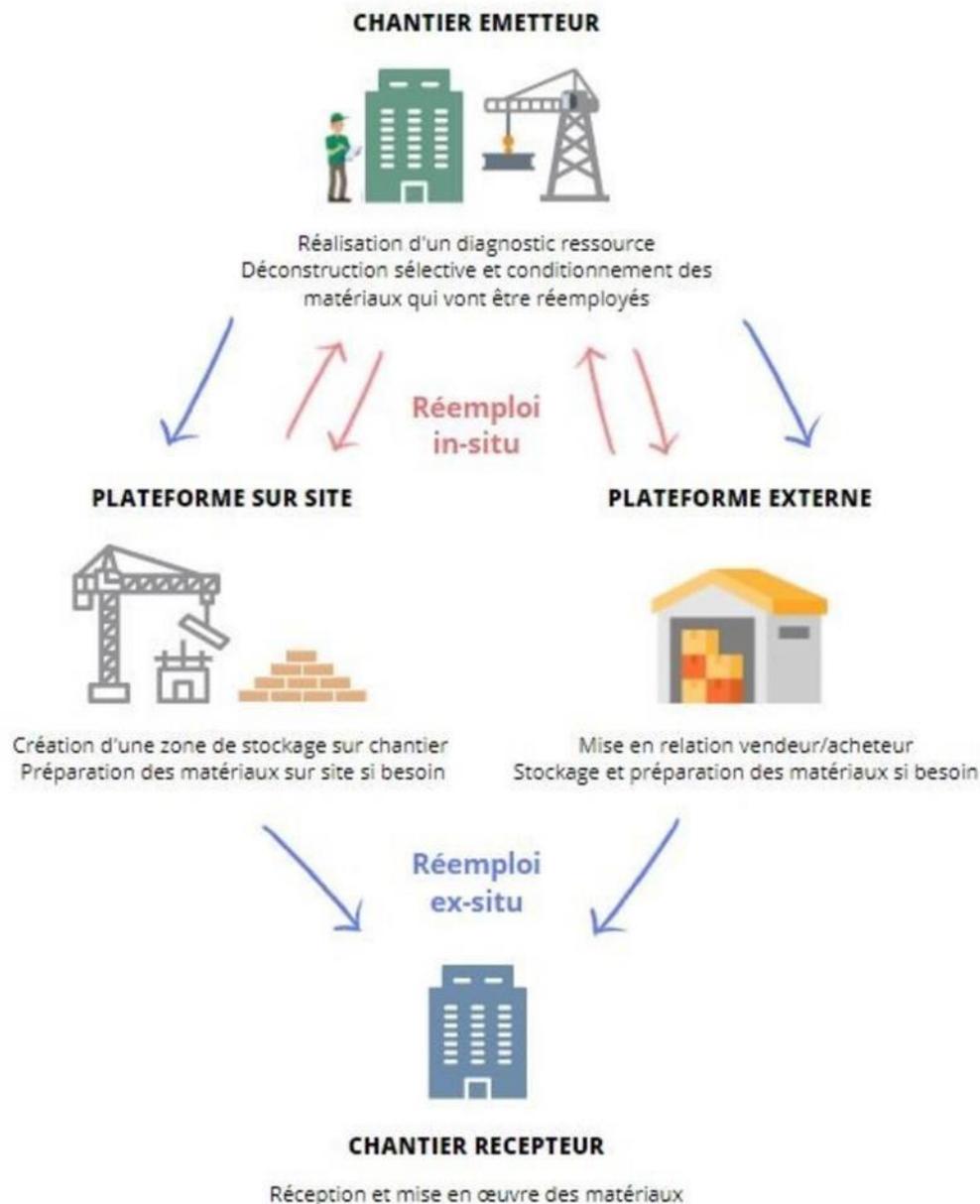


Prise en compte dans la réglementation non seulement des consommations d'énergie, mais aussi des émissions de carbone, y compris celles liées à la phase de construction du bâtiment.

3 objectifs

- un objectif de sobriété énergétique et une décarbonation de l'énergie.
- une garantie de confort en cas de forte chaleur.
- une diminution de l'impact carbone.

→ les matériaux réemployés sont comptabilisés comme nuls dans le calcul d'impact carbone du bâtiment.



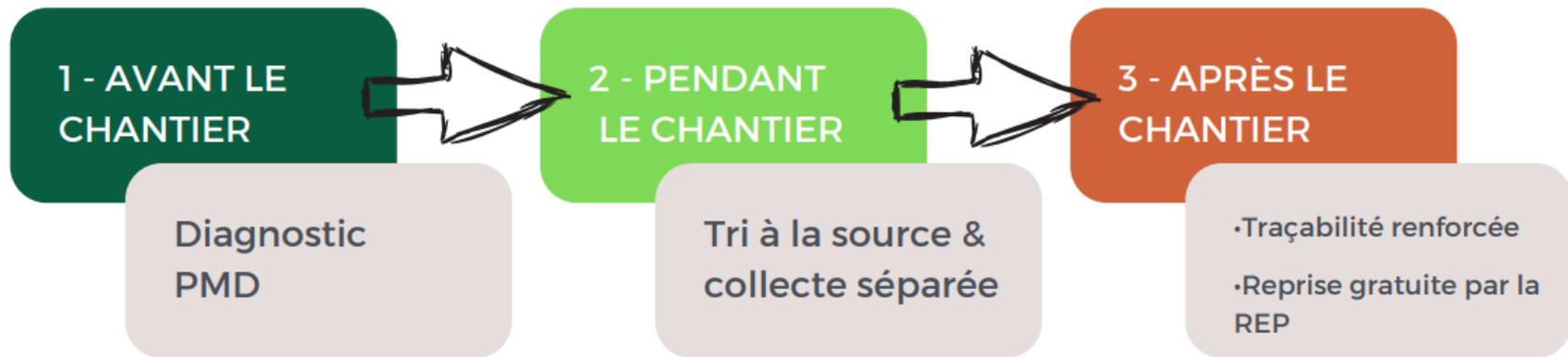
LA LOI AGECE

UNE AMBITION QUI CONCERNE LE BÂTIMENT

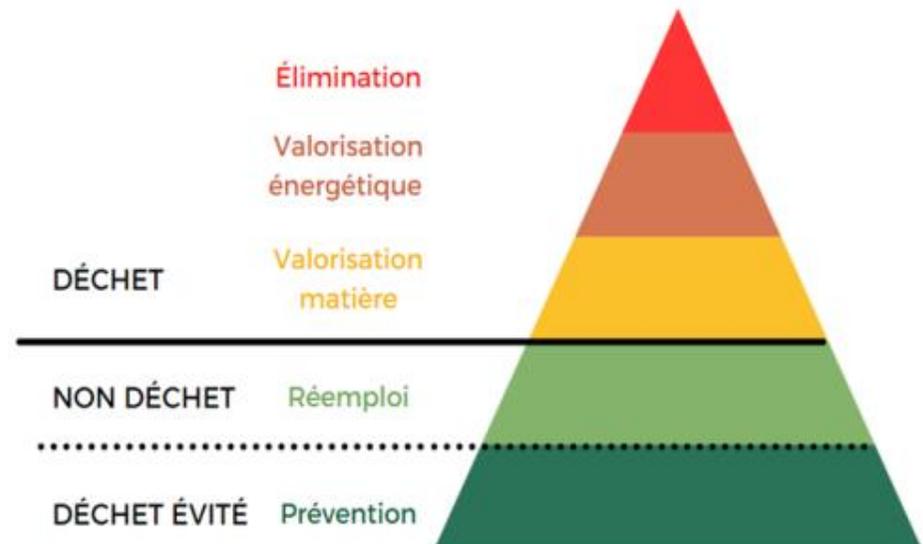


Double objectifs :

- Lutter contre les dépôts sauvages
- Atteindre un meilleur taux de valorisation des déchets



Eviter au maximum le statut de déchets



ZOOM SUR L'ARTICLE 58 DE LA LOI AGECE

INTÉGRATION D'UNE PART DE PRODUITS ISSUS DU RÉEMPLOI OU DE LA RÉUTILISATION DANS LES ACHATS PUBLICS.

Mettre l'économie circulaire au coeur de la commande publique.



→ Il concerne pour le moment uniquement les achats de fournitures, comme par exemple :

- Matériel informatique
- Vêtements de travail
- Fournitures de bureau
- Mobiliers

Lien vers [l'ensemble des catégories concernées](#) par l'article 58

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE

VERS 100% DE MOBILIER DE SECONDE VIE

Projet de la maison de services Jeunesse & Numérique



Réutilisation de mobilier de la collectivité



Marché de mobilier de 2nde vie



Fourniture, livraison, montage et installation de mobilier, matériel, équipement de seconde vie

Pour le bâtiment « Maison de services Jeunesse & Numérique »

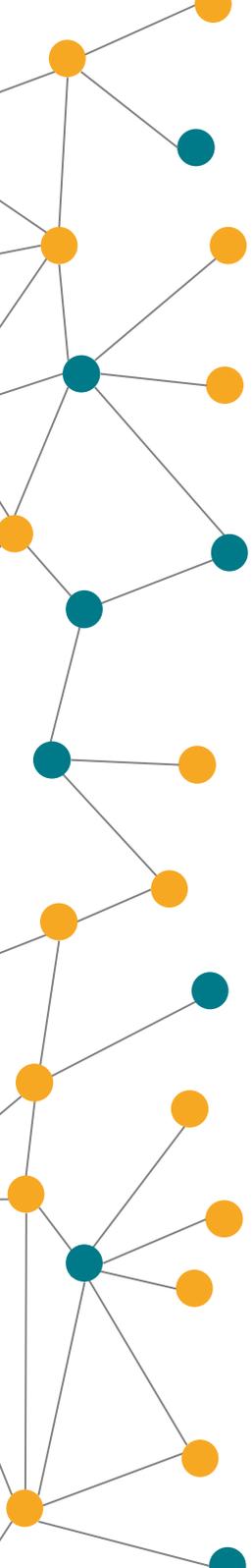
à [Bain-de-Bretagne](#)

Marché public de fournitures en procédure adaptée

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTP)

Date et heure limites de réception des offres

Jeudi 29 février 2024 à 12h00



2

Retour d'expériences

DEPOSE SELECTIVE CHANTIER CLUB NAUTIQUE

CANOE KAYAK CLUB - La Cale - Chemin de Halage - 35580 GUICHEN PONT REAN

CONTEXTE

Dans l'optique de développer le tourisme fluvestre, le territoire de Vallons de Haute Bretagne a souhaité se doter d'un équipement à hauteur des ambitions.

Il était nécessaire de démolir l'ancien bâtiment qui était vétuste et non adapté aux besoins du territoire.

La mise en place du programme Territoire Econome en Ressources a permis aux équipes de monter en compétences sur le réemploi des matériaux de construction.



DEPOSE SELECTIVE CHANTIER CLUB NAUTIQUE

CANOE KAYAK CLUB - La Cale - Chemin de Halage - 35580 GUICHEN PONT REAN

MISE EN OEUVRE



Projet de démolition complète du bâtiment



Echanges internes sur le réemploi et intégration du diagnostic ressources



Dépose soignée des matériaux identifiés lors du diagnostic ressources



Démolition complète du bâtiment

DEPOSE SELECTIVE CHANTIER CLUB NAUTIQUE

CANOE KAYAK CLUB - La Cale - Chemin de Halage - 35580 GUICHEN PONT REAN

LES RESULTATS

Quantitatifs

Le diagnostic ressources réalisé le 2 février 2023 a permis d'identifier 3.28 tonnes de ressources réemployables :

Électricité : 60kg

Mobilier : 196 kg

Revêtements de sol : 256 kg

Menuiseries intérieures : 270 kg

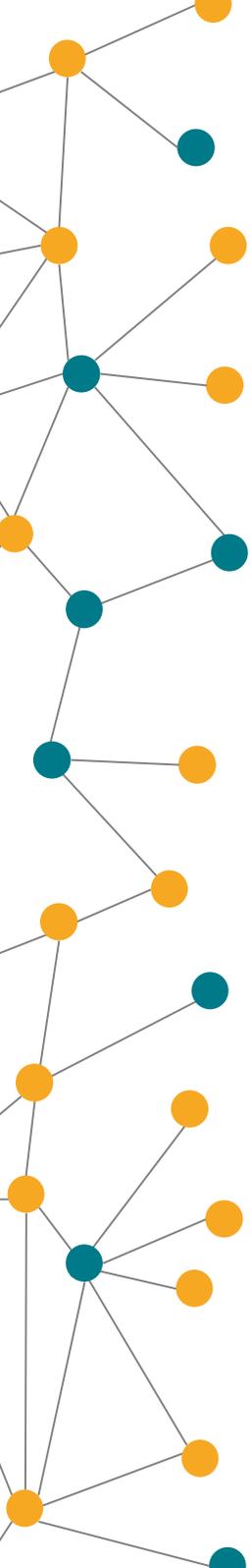
Sanitaires : 316 kg

Plomberie : 716 kg

Menuiseries extérieures : 535 kg

Structures : 935 kg

	Quantité estimée lors du diagnostic (en t)	Quantité réelle déposée (en t)
TOTAL	3.284 tonnes	3.183 tonnes



DEPOSE SELECTIVE CHANTIER CLUB NAUTIQUE

CANOE KAYAK CLUB - La Cale - Chemin de Halage - 35580 GUICHEN PONT REAN

LES RESULTATS

Qualitatifs

Une bonne imprégnation des enjeux du réemploi par les élus et les agents VHBC.

Bonne coopération et écoute du démolisseur intervenant en aval et ayant participé à la dépose de certaines parties de la charpente en bois.

Un très bon chantier-école pour les acteurs du réemploi et les agents de l'EPCI et une application réussie post diplôme pour trois valoristes sortant de la formation NORIA.

La mise en valeur d'une opération inédite sur le territoire.

Dans l'ancien camping, on récupère les matériaux

Guichen – Plus de 3 tonnes de matériaux ont été récupérées dans la maison de l'ancien camping. Parquet, fenêtres, lavabos et radiateurs seront revendus aux particuliers pour une deuxième vie.

Il y a plus de vingt ans, le camping de Guichen Pont-Rean, situé en bord de Vilaine, cessait son activité. L'an dernier, il a retrouvé en partie son activité avec l'ouverture d'une aire pour camping-cars qui occupe la moitié du terrain. L'autre partie accueillera la base nautique, avec notamment le Kayak club.

La maison actuelle va donc être démolie. Mais avant cela, les élus de Vallons de Haute Vilaine communauté (VHBC) ont souhaité procéder à un recensement de tous les matériaux qui pourraient être réutilisés.

On parle alors de réemploi et non de recyclage. « On récupère tout ce qui peut être réemployé : luminaires, ventilateurs, lavabos, radiateurs, lames de parquet... et même la charpente ! » explique Emmanuel Lemaire de l'association l'Écrouvis, basée à Saint-Nicolas-de-Redon, dont le réemploi est le cœur de l'activité.

« Tous ces matériaux sont ensuite acheminés vers notre recyclerie dans laquelle particuliers, entreprises et collectivités viennent s'approvisionner pour une réutilisation », affirme le spécialiste du réemploi.

3 tonnes au total



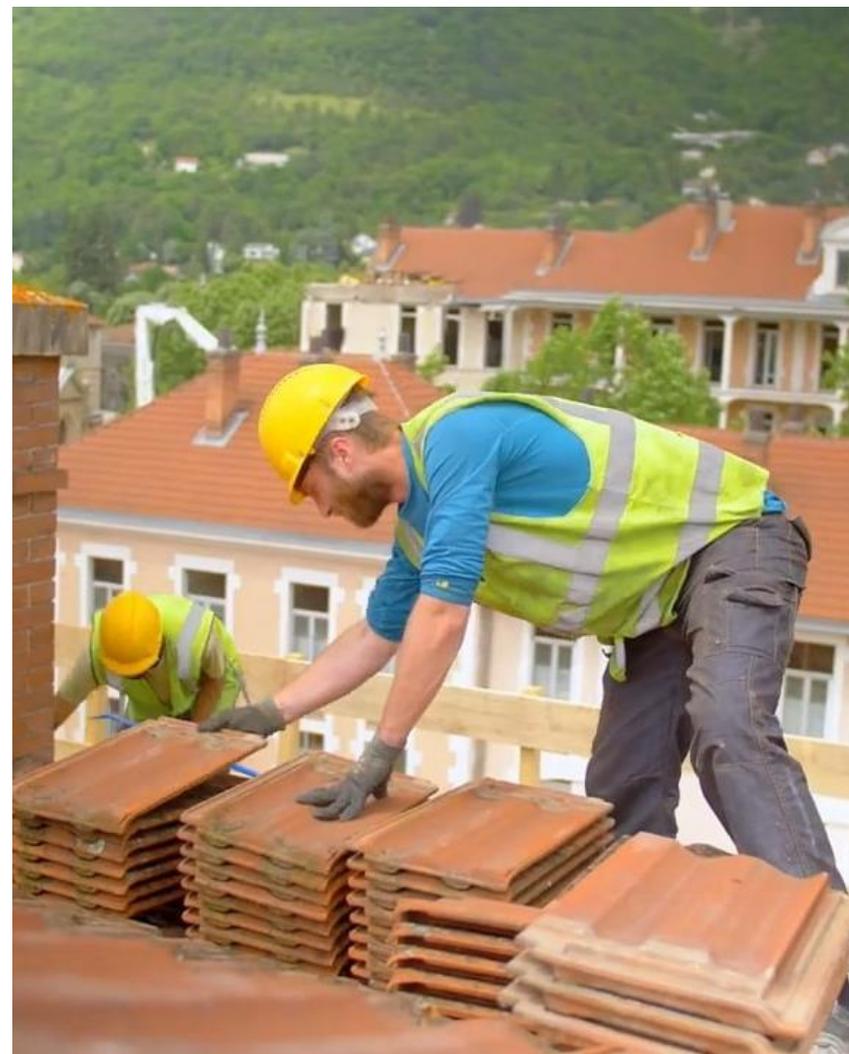
LES AVANTAGES

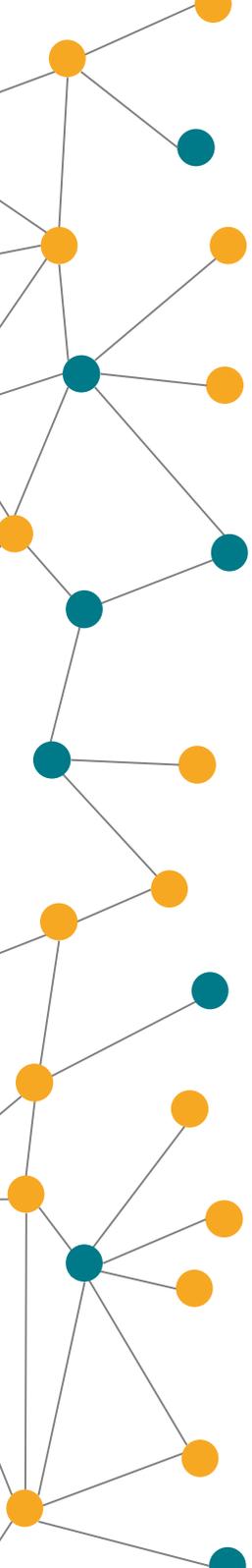
Préservation des ressources, économies liées aux process (c'est le premier maillon de valorisation, à prioriser avant le recyclage/élimination car moins coûteux logistiquement et énergétiquement)

Maintien des ressources sur le territoire, création de valeur et d'emplois non-délocalisables ;

Limitation des coûts d'approvisionnement sur des matériaux sujets aux fluctuations des marchés et aux pénuries

Ancrage territorial et architectural des projets (histoire des matériaux).





POUR EN SAVOIR PLUS

Sourcing

- L'Ecrouvis (matériauthèque, dépose sélective),
- Noria (organisme de formation)
- Batirecup (plateforme de réemploi),
- Articonnex (plateforme de réemploi)
- Plateformes en ligne (Solutions Partage/Breizh Partage...)

Ingénierie

Noria (formation Tech. Valoriste du Bâtiment)
Batirecup (bureau d'études, AMO)
Murmur (AMO, agence de conseil en réemploi)

Bibliographie

[Le réemploi en 10 questions, par Novabuild | Novabuild](#)
[Guide du réemploi : matériaux de construction - Batylab](#)
[Le réemploi dans un bâtiment en déconstruction \(notion.site\)](#)